LE SITE GUARDIANINVEST.CO

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose des opérations de trading sur des actions. Il n'a aucune agrément et en particulier pas de l'AMF. Il ne devrait donc pas proposer des produits aux épargnants français. Le trading est par nature un domaine très dangereux pour les consommateurs mais avec les escrocs, la perte est sûre à 100 %. IL est inscrit sur les lites noires des sites de l'MAF et de abe-infoservice.fr

Le site internet

Il a été créé le 28/02/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/guardianinvest.co

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

- Le numéro 1 (281) 598 2187
- Le numéro 44 74 12 75 61 45
- Le numéro 44 74 32 78 25 51

- Le numéro 44 74 62 98 90 42
- Le numéro 44 77 32 17 31 59
- Le numéro 44 78 82 76 09 34
- Le numéro 44 79 32 39 70 15

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Sébastien GRINZLER
- M. Ernest RICHARD
- M. Antony DONATIEN
- Mme Peggy MARTIN

Les produits

Il est proposé des opérations de trading.

Nous publions une alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/702573

Il est utilisé le nom de domaine g-inv.cc pour accéder à la partie privée. Il a été créé le 18/09/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/g-inv.cc

Les règlements

Le site utilise :

- Un compte maltais ayant l'IBAN MT83 CFTE 2800 4000 0000 0000 2113 724
- Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU68 4080 0000 9981 9858
- Un compte lituanien ayant l'IBAN LT21 3250 0199 9774 7447
- Un compte estonien ayant l'IBAN EE43 7777 0001 3096 2151
- Un compte belge ayant l'IBAN BE11 9677 0370 4448
- Un compte belge ayant l'IBAN BE11 9676 6331 3648
- Un compte belge ayant l'IBAN BE88 9672 1048 7841
- Un compte roumain ayant l'IBAN RO84 RNCB 0715 1220 9090 0011

Les informations juridiques

Le site guardianinvest.co est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 12/10/2023.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-

en-garde

Il est sur la liste noire de la FCA (autorité de contrôle anglaise) depuis le 09/08/2023 :

https://www.fca.org.uk/news/warnings/guardian-invest-clone-fca-authorised-firm

Il est sur la liste noire de la FSA (autorité de contrôle roumaine) depuis le 14/06/2023 :

https://www.asfromania.ro/ro/a/2622/alerte-investitori---informari-%282022%29

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.